

62112

B.24.Am.-3.ZD.

Réf. no 1086.

8 Dez 41

Par note du 8 décembre, la Légation des Etats-Unis d'Amérique a bien voulu demander au Département Politique Fédéral si le Conseil Fédéral Suisse serait disposé à assumer la représentation des intérêts américains au Japon.

Le Département Politique Fédéral a l'honneur de faire connaître à la Légation que le Gouvernement de la Confédération accepte volontiers la représentation des intérêts américains au Japon, sous réserve de l'assentiment du Gouvernement Japonais. Des instructions ont été envoyées à la Légation de Suisse à Tokio pour demander cet assentiment. Dès qu'une réponse lui sera parvenue, le Département ne manquera pas d'en aviser la Légation des Etats-Unis.

Le Département saisit cette occasion pour renouveler à la Légation l'assurance de sa haute considération.

Berne, le 8 décembre 1941.

A la Légation des Etats-Unis d'Amérique,
B e r n e .